

Pour bénéficier du dispositif « malle de prév' » ou obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les correspondants malle :

#### CÔTES D'ARMOR

02 90 90 48 55 ou [anpaa22@anpaa.asso.fr](mailto:anpaa22@anpaa.asso.fr)

#### FINISTERE

02 98 44 15 47 ou [anpaa29@anpaa.asso.fr](mailto:anpaa29@anpaa.asso.fr)

#### ILLE ET VILAINE

02 99 31 58 55 ou [anpaa35@anpaa.asso.fr](mailto:anpaa35@anpaa.asso.fr)  
02 23 30 02 16 ou [infomalle@libertecouleurs.org](mailto:infomalle@libertecouleurs.org)

#### MORBIHAN

02 97 63 86 86 ou [anpaa56@anpaa.asso.fr](mailto:anpaa56@anpaa.asso.fr)



Pour tout autre :

- événement de grande ampleur
- Free party
- Événements alternatifs

Veillez contacter l'Orange Bleue au :

06 08 10 30 12 ou [collectiforangebleue@yahoo.fr](mailto:collectiforangebleue@yahoo.fr)



# La Malle de prév'



Pour les organisateurs de petits événements festifs



Un dispositif pour prévenir les risques auditifs, sexuels, routiers ou liés à la consommation de produits psychoactifs...



Aujourd'hui, de nombreux organisateurs ont conscience de la nécessité qu'il y a à mener des actions de prévention et de réduction des risques à l'intérieur et aux abords des manifestations festives.

**Ces actions représentent une véritable plus-value en matière de sécurité et d'accueil du public.**

En réponse à ce constat, **le collectif Orange Bleue** a élaboré un dispositif de prévention spécifiquement **destiné aux organisateurs de petits événements festifs** avec programmation musicale (soirées concerts, fêtes étudiantes, fêtes populaires...) : **la malle de prév'**.

L'objectif est de sensibiliser des personnes-relais au sein des structures organisatrices (associations, collectivités, comités, foyers des jeunes...), qui pourront par la suite animer par eux-mêmes un espace de prévention lors de ces rassemblements.

Un atout supplémentaire  
pour le bon déroulement des festivités...

**Chaque organisateur d'événement a la possibilité de bénéficier du dispositif gratuitement\*.**

### Ce dispositif comprend :

- > **Un temps de sensibilisation pour les bénévoles et les organisateurs** visant à donner les informations nécessaires à la tenue de l'espace de prévention et à l'accueil du public dans une attitude de non jugement,
- > **La mise à disposition d'une malle de prévention complète** contenant des éthylotests, des bouchons d'oreilles, des préservatifs masculins et féminins, du gel lubrifiant, de la documentation variée et adaptée, de la signalétique, des affiches, des présentoirs...

*Veillez à anticiper votre demande pour bénéficier du dispositif.*



\*Le prêt de malle est conditionné par la participation des bénévoles à un temps de sensibilisation préalable et en fonction des crédits disponibles (cf encadré ci-dessus).